



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS - VERBAL

Approuvé le 17.06.2010

Séance du 22 avril 2010

PRESENTS	
Membres du Conseil	Pierre BARROUILLET, Michel BAUDOUIN, Kerstin BRINKMANN, Sylvie CEBE, Cyrielle CHAPPUIS, Georges FELOUZIS, Guido GENDOLLA, Myriam GREMION, Marie-Noëlle SCHURMANS, Ariane SCIURPI, Martial VAN DER LINDEN, Pascal ZESIGER (président)
Ex officio	Pascale PASCHE-PROVINI, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Bernard SCHNEUWLY - doyen
Invité(s)	
EXCUSES	
Membres du Conseil	Julien CLAVIEN, Béatrice HAENGELI-JENNI, Fanny PYTHOUD-ROCHAT
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur

En ouverture de séance, Pascal Zesiger propose un remaniement de l'ordre du jour (modification de l'ordre des points traités). Ce remaniement est accepté par les membres du Conseil participatif.

Ordre du jour (modifié)

- 1 - Approbation du PV de la séance du 04.03.2010
- 2 - Communications du doyen
- 3 – Adoption des projets de règlement et de plan d'études du MAS en Psychogérontologie appliquée
- 4 - Adoption des modifications du règlement d'études du Master interdisciplinaire en Neurosciences
- 5 – Présidence de la Section des sciences de l'éducation
 - Election du-de la président-e
 - Ratification de la nomination du-de la vice-président-e
- 6 - Adoption de la liste des cours 2010-2011 de la Section des sciences de l'éducation
- 7 - Adoption de la liste des cours 2010-2011 de la Section de psychologie
- 8 - Adoption des modifications des règlements d'études de la Section de psychologie :
 - Baccalauréat universitaire en psychologie
 - Maîtrise universitaire en psychologie
 - Certificat complémentaire en psychologie
 - Certificat complémentaire de formation de base en psychologie générale
- 9 - Divers

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04.03.2010

Le procès-verbal est adopté sans modification.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

• **Locaux d'Uni-Mail**

Dans le cadre de la réorganisation facultaire liée à la volonté d'optimiser l'occupation des locaux, et le déménagement de l'unité TECFA à Uni-Pignon, les étages 3, 4 et 5 de Pignon seront transférés dans le nouveau bâtiment (qu'occupera l'Institut Universitaire de la Formation des Enseignants – IUFE), permettant ainsi de réunir sur un même site, les Didactiques et les enseignements primaire et secondaire. D'autres mouvements sont également envisagés et en cours d'étude.

Ces remaniements s'effectueront sur une année calendaire environ :

- juillet 2010 -> installation des Didactiques dans le nouveau Bâtiment
- août/septembre 2010 -> installation de Tecfa à Uni-Pignon
- la suite des opérations se déroulera en cascade au cours des mois suivants ...

• **Election du prochain Décanat**

Le Décanat actuel arrive au terme de son mandat (2006-2009, prolongé d'une année en 2009). Les prochains doyen/ne et vice-doyen/ne/s seront élus au cours de la dernière séance du Conseil participatif, le 17 juin prochain.

3. ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DE PLAN D'ÉTUDES DU MAS EN PSYCHOGERONTOLOGIE APPLIQUÉE

Afin d'élargir la palette des formations de la Section de psychologie et offrir ainsi de nouveaux débouchés professionnels, il est apparu essentiel de proposer une formation professionnalisante post-grade, via un Master of Advanced Studies – MAS en Psychogérontologie appliquée, et compléter ainsi, l'orientation de maîtrise en psychologie appliquée, créée en 2008/09.

Ce MAS, dont les objectifs seront d'approfondir les connaissances théoriques & pratiques des applications de la psychologie pour une amélioration de la qualité de vie de la population âgée, en termes d'aménagements de l'environnement, de formation, de prévention, etc ..., sera proposé par la FPSE, en collaboration avec le Centre Interfacultaire de Gérontologie – CIG et l'unité TECFA (chaque partie étant dûment représentée au sein du comité scientifique du programme).

Soumis au vote, les projets de règlement et de plan d'études du MAS en psychogérontologie appliquée sont adoptés à l'unanimité (11 voix).

4. ADOPTION DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU MASTER INTERDISCIPLINAIRE EN NEUROSCIENCES

Le Conseil participatif n'avait pas souhaité, au cours de sa séance du 04 mars dernier, entrer en matière sur les propositions de modifications du règlement d'études de la Maîtrise en Neurosciences sans un avis juridique préalable notamment sur la question de l'admission conditionnelle au programme (→ trouver un laboratoire d'accueil reconnu par le CIN).

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Le Conseil participatif souhaitait que soit mentionnée plus explicitement la transformation du Master en Neurosciences en **Master spécialisé**. Une seconde modification, relative aux modalités de dépôt des mémoires, avait également été proposée.

Ces modifications ayant été effectuées, le règlement d'études du Master interdisciplinaire en Neurosciences, est adopté avec 10 voix, 1 abstention (11 voix).

Départ M. Van Der Linden

5. PRÉSIDENCE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

æ ELECTION DU-DE LA PRÉSIDENT-E

æ RATIFICATION DE LA NOMINATION DU-DE LA VICE-PRESIDENT-E

Le Collège des professeurs de la Section des sciences de l'éducation a voté favorablement la proposition de candidature de Joaquim Dolz au poste de président de la Section pour les deux années académiques à venir, ainsi que la proposition de nomination de Sylvie Cèbe à la fonction de vice-présidente, pour succéder à, respectivement, Jean-Paul Payet et Marc Durand.

Soumise au vote, l'élection de Joaquim Dolz à la présidence de la Section SSED pour la période 2010/2012, est approuvée à l'unanimité (10 voix). La nomination de Sylvie Cèbe au poste de vice-présidente est également ratifiée à l'unanimité (10 voix).

6. ADOPTION DE LA LISTE DES COURS 2010/2011 DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Pas de modification majeure concernant le Bachelor, 1er cycle.

Le 2ème cycle en revanche est scindé en deux orientations:

↘ Orientation « éducation et formation ». Cette orientation reprend le deuxième cycle actuel du Bachelor.

↘ Orientation « enseignement primaire ». Cette orientation reprend les deuxième et troisième années de la licence en sciences de l'éducation mention *enseignement* (LME). La quatrième année de la LME étant encore pour l'année 2010-2011 maintenue comme telle, et basculée à partir de 2011 dans le futur Certificat complémentaire mention *enseignement primaire*, qui sera délivré par l'IUFE.

Ne suscitant ni commentaire ni question, la liste des cours 2010/2011 de la Section des sciences de l'éducation, est adoptée à l'unanimité (10 voix).

Arrivée M-N Schurmans

7. ADOPTION DE LA LISTE DES COURS 2010/2011 DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Pas de modification structurelle non plus pour la liste des cours de la Section de psychologie.

• En ce qui concerne la liste des cours du Bachelor, trois cours, proposés par la Section des sciences de l'éducation et figurant dans la liste des cours de la Section de psychologie, et pour lesquels les intervenants ne sont encore pas connus à ce jour (B2-B3 cours à option) ont été modifiés :

742383 Education précoce et situation de handicap → **NN**

742205 Délinquance et déviance juvénile : de la transgression à la socialisation → **NN**

742840 Didactique de la lecture : l'entrée dans l'écrit et ses méthodes → **NN**

• Concernant le Master, mise à part la suppression de trois cours de méthodologie pour départ à la retraite, deux nouveaux cours sont proposés :

751016 Orientation affective : Les motifs et la motivation → K. Brinkmann

751607 Orientation appliquée : Communiquer et persuader II → J. Falomir, G. Mugny, F. Lorenzi-Cioldi

Ne suscitant ni commentaire ni question, la liste des cours 2010/2011 de la Section de psychologie est adoptée à l'unanimité (11 voix).

8. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS D'ÉTUDES DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

- **BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE EN PSYCHOLOGIE**

- **MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN PSYCHOLOGIE**

- **CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN PSYCHOLOGIE**

- **CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION DE BASE EN PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE**

La révision des règlements d'études de la Section de psychologie a été initiée afin, essentiellement, de se conformer aux recommandations du Rectorat en ce qui concerne, notamment, le plagiat, ainsi que la possibilité d'effectuer des études à temps partiel. Le terme RIOR (règlement interne relatif aux procédures d'opposition et de recours) est remplacé par RIO-UNIGE (règlement interne relatif à la procédure d'opposition au sein de l'Université de Genève, du 16 mars 2009). L'occasion a, par ailleurs, été saisie pour procéder à quelques modifications/corrections/rajouts minimales (précisions, compléments).

Soumises au vote, les modifications des règlements d'études de la Section de psychologie sont adoptées à l'unanimité (11 voix).

9. DIVERS

Des échos très favorables de la séance avec le bureau de l'Assemblée de l'Université qui avait lieu le 31 mars 2010. Une rencontre informelle et positive en présence de représentants des Conseils participatifs d'autres Facultés. Beaucoup d'intérêt manifesté concernant l'organisation interne de notre Faculté, notamment lié aux Sections et à leurs interactions via des projets communs (correspondant notamment au souhait du doyen B. Schneuwly d'œuvrer pour un rapprochement des sections lors de son arrivée au décanat).